

(1)

— N° 158. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1854.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1855.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le chiffre du Budget du Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1854, s'élève à	fr. 2,520,882 67
Les crédits proposés pour 1855 montent à la somme de . . .	2,400,882 67
La différence entre ces deux chiffres est de	fr. 80,000 »

Voici le détail des augmentations et des diminutions apportées au Budget de 1855.

CHAPITRE I^e.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Du chap. VIII il est transféré à l'art. 5 (*Premier terme des pensions à accorder éventuellement*) une somme de 1,500 francs.

CHAPITRE VIII.

MARINE.

Les 1,500 francs figurant au Budget de 1854, sous la rubrique : *Premier terme des pensions à accorder*, sont transférés à l'art. 5.

La construction d'un bateau pilote donne lieu à une augmentation de 80,000 francs.

RÉCAPITULATION.

CHAPITRES.	LIBELLÉS DES ARTICLES.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
I.	ADMINISTRATION CENTRALE.		
I.	ARTICLE 5. — Premier terme des pensions à accorder éven-tuellement.	1,500 »	»
VIII.	MARINE.		
VIII.	ARTICLE 5. — Premier terme des pensions à accorder . . .	»	1,500 »
	— 48. — Construction d'un bateau pilote	80,000 »	»
	TOTAL. fr.	81,500 »	1,500 »
	DIMINUTION. fr.	1,500 »	
	DIFFÉRENCE en plus. fr.	80,000 »	

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÉTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1853, à la somme de *deux millions quatre cent mille huit cent quatre-vingt-deux francs soixante-sept centimes* (fr. 2,400,882 67 c^e), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 4 février 1854.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département
des Finances,*

LIEDTS.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.		TOTAL.		
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.			
CHAPITRE I^e.						
<i>Administration centrale.</i>						
1	Traitements du Ministre	91,000	*			
2	— du personnel des bureaux.	108,491	"			
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	3,500	"			
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,000	*	179,591		
5	Matériel	57,600	"			
6	Achat de décos de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles	8,000	*			
CHAPITRE II.						
<i>Traitements des agents politiques.</i>						
7	Missions en Allemagne	101,000	*			
8	France	43,000	"			
9	Grande-Bretagne	62,000	"			
10	Italie	37,000	*			
11	Pays-Bas	59,000	*			
12	Russie	62,000	*			
13	Brésil	18,000	*	468,000		
14	Danemark, Suède et Hambourg	15,000	*			
15	Espagne	15,000	*			
16	États-Unis	18,000	*			
17	Portugal	15,000	*			
18	Turquie	27,000	*			
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	"	12,000	*		
CHAPITRE III.						
<i>Consulats.</i>						
20	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	82,600	*	82,600		
A REPORTER.		fr 716,191	*	12,000 *		
				728,191		

POUR L'EXERCICE 1855.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	716,191 »	12,000 »	728,191 »
CHAPITRE IV.				
<i>Frais de voyage.</i>				
21	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administra- tion centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . .	70,500 »	»	70,500 »
CHAPITRE V.				
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>				
22	Indemnités pour un drogman, six cavasses, employés dans diverses résidences en Orient et pour un capou-ofian.	6,050 »	»	80,000 »
23	Frais divers	75,970 »	»	
CHAPITRE VI.				
<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>				
24	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consu- laires en inactivité.	»	50,000 »	40,000 »
25	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	4,000 »	»	
CHAPITRE VII.				
<i>Commerce, navigation, pêche.</i>				
26	Écoles de navigation	Personnel	15,920 »	
27		Frais divers.	7,280 »	»
28	Chambres de commerce		12,000 »	»
29	Frais divers et encouragements au commerce		15,700 »	»
30	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1855, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service.	Personnel	1,050 »	270,500 »
31		Frais divers.	115,350 »	»
32	Pêche maritime	Personnel	7,950 »	»
33		Primes	92,050 »	»
34	Coutume à Lamina, chef des Nalous, pour l'exercice 1854 . . .		5,000 »	»
	A REPORTER fr.	1,140,991 »	48,000 »	1,188,991 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR 1853.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1853.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaire et temporaires.	
	<i>Report.</i> fr.	1,140,991	48,000	1,188,991
CHAPITRE VIII.				
<i>MARINE.</i>				
<i>Pilotage.</i>				
35	Personnel	108,430	"	
36	Reprises à payer aux pilotes et autres dépenses relatives au pilotage (crédit non limitatif)	200,610	"	
<i>Passage d'eau.</i>				
37	Personnel	11,850	"	
<i>Police maritime.</i>				
38	Personnel	25,400	"	
39	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (crédit non limitatif)	4,000	"	
<i>Sauvetage.</i>				
40	Personnel	14,500	"	1,208,891 67
<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>				
41	Traitements des courriers et agents	14,550	"	
<i>Bâtiments de l'État.</i>				
42	Personnel	255,831 67	"	
43	Vivres	88,600	"	
44	Secours aux marins blessés, à leurs veuves, etc., et médicaments.	4,000	"	
45	Dotation à la caisse de prévoyance	10,000	"	
46	Magasin	2,000	"	
47	Matériel des divers services	349,500	"	
48	Construction d'un bateau pilote	"	80,000	
CHAPITRE IX.				
<i>Frais de perception des droits de chancellerie.</i>				
49	Personnel	5,000	"	5,000
TOTAL DU BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . fr.		2,272,882 67	128,000	2,400,882 67

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 4 février 1854.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé
temporairement du Département des Finances,*

LIEDTS.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1855.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
CHAPITRE PREMIER.							
<i>Administration centrale.</i>							
4	»	Traitemen t du Ministre					
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left; padding-right: 10px;">Nombre d'AGENTS.</th> <th style="text-align: left;">APPOIEMENTS par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">12</td> <td style="text-align: right;">27,000 »</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'AGENTS.	APPOIEMENTS par an.	12	27,000 »
Nombre d'AGENTS.	APPOIEMENTS par an.						
12	27,000 »						
		TRAITEMENT DU PERSONNEL DES BUREAUX.					
	a.	Secrétariat général	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">12</td> <td style="text-align: right;">27,000 »</td> </tr> </tbody> </table>	12	27,000 »		
12	27,000 »						
	b.	Direction politique	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">4</td> <td style="text-align: right;">4,200 »</td> </tr> </tbody> </table>	4	4,200 »		
4	4,200 »						
	c.	— — — disponible	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">—</td> <td style="text-align: right;">370 »</td> </tr> </tbody> </table>	—	370 »		
—	370 »						
2	d.	— du commerce extérieur et des consulats	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">4</td> <td style="text-align: right;">13,200 »</td> </tr> </tbody> </table>	4	13,200 »		
4	13,200 »						
	e.	— du commerce intérieur	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">4</td> <td style="text-align: right;">11,300 »</td> </tr> </tbody> </table>	4	11,300 »		
4	11,300 »						
	f.	Division de la chancellerie et de la comptabilité	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">(a) 7</td> <td style="text-align: right;">15,500 »</td> </tr> </tbody> </table>	(a) 7	15,500 »		
(a) 7	15,500 »						
	g.	Courrier, huissiers, messagers, concierge et gens de service	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">13</td> <td style="text-align: right;">15,431 »</td> </tr> </tbody> </table>	13	15,431 »		
13	15,431 »						
	h.	Fonds de réserve	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">»</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> </tr> </tbody> </table>	»	2,000 »		
»	2,000 »						
5	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement					
4	»	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse					
MATÉRIEL.							
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnement aux journaux belges et autres menus frais					
5	b.	Éclairage et chauffage					
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc.					
	d.	Fonds secrets					
6	»	Achat de décos de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles					
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.					

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

	CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
	CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION	
	21,000	"	21,000	21,000	"	"	
	108,491	"	108,491	108,491	"	"	
	3,500	"	3,500	2,000	(b) 1,500	"	a) Dans ce chiffre est comprise la somme de 3,600 francs pour traitement de disponibilité d'un fonctionnaire malade
	1,000	"	1,000	1,000	"	"	b) Cette somme de 1,500 francs est transférée du chap. VIII
	44,600	"					
	5,500	"	57,600	37,600	"	"	
	7,500	"					
	45,000	"					
	8,000	"	8,000	8,000	"	"	
	179,591	"	179,591	178,091	1,500	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			CHAPITRE II.
			<i>Traitements des agents politiques.</i>
7	"	MISSIONS EN ALLEMAGNE. — Traitements de trois envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires, de deux secrétaires, et frais de chancellerie	
8	"	FRANCE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie	
9	"	GRANDE-BRETAGNE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie	
10	"	ITALIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, et d'un secrétaire ou de deux chefs de mission, et frais de chancellerie	
11	"	PAYS-BAS. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie	
12	"	RUSSIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie	
13	"	BRÉSIL. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident)	
14	"	DANEMARCK, SUÈDE ET HAMBOURG. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident)	
15	"	ESPAGNE. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident)	
16	"	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un chargé d'affaires	
17	"	PORTUGAL. — Traitement d'un chargé d'affaires. (Ministre résident)	
18	"	TURQUIE. — Traitement d'un chargé d'affaires, d'un drogman, d'un chancelier, et frais de chancellerie	
19	"	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation	
			TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
			CHAPITRE III.
			<i>Consulats.</i>
20	"	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	
			TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
			CHAPITRE IV.
			<i>Frais de voyage.</i>
21	"	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale; frais de courriers, estafettes, courses diverses	
			TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
101,000	"	101,000	101,000	"	"	
45,000	"	45,000	45,000	"	"	
62,000	"	62,000	62,000	"	"	
57,000	"	57,000	57,000	"	"	
39,000	"	39,000	39,000	"	"	
62,000	"	62,000	62,000	"	"	
18,000	"	18,000	18,000	"	"	
15,000	"	15,000	15,000	"	"	
45,000	"	45,000	45,000	"	"	
18,000	"	18,000	18,000	"	"	
15,000	"	15,000	15,000	"	"	
(a) 27,000	"	27,000	27,000	"	"	a) Charge d'affaires fr 15,000 Drogman 6,000 Chancelier 5,000 Frais de chancellerie 1,000 <hr/> Fr 27,000
"	12,000	12,000	12,000	"	"	
454,000	12,000	466,000	466,000	"	"	
82,600	"	82,600	82,600	"	"	
82,600	"	82,600	82,600	"	"	
70,500	"	70,500	70,500	"	"	
70,500	"	70,500	70,500	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE V.
		<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>
22	"	Indemnités pour un drogman, six cavasses employés dans diverses résidences en Orient, et pour un capou-oglan.
25	"	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, griffes; achat, copie et traduction de documents; abonnements aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>
24	"	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité.
25	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
		CHAPITRE VII.
		<i>Commerce. — Navigation. — Pêche.</i>
26	"	Ecoles de navigation.
27	"	Chambres de commerce.
28	"	Frais divers et encouragements au commerce.
29	"	
30	"	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au-delà du crédit alloué pour l'exercice 1835, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 fr. par service (b).
31	"	
32	"	Pêche maritime.
33	"	
34	"	Coutume à Lamina, chef des Nalous, pour l'exercice 1834.
		TOTAL DU CHAPITRE VII.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

	CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
a) 6,050	»	6,050	6,050	6,050	»	»	a) Alexandrie. — Dregman . fr. 1,000 Constantinople. — Cavasse . . . 900 Alexandrie. — Id. . . . 750 Smyrne. — Id. . . . 1,000 Bucharest. — Id. . . . 1,000 Salonique ou Tripoli. — Id. . . . 450 Dardanelles. — Id. . . . 500 Constantinople — Capo-d'Aja. 600
75,970	»	75,970	75,970	75,970	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	80,000	»	»	Fr. 6,050
» 36,000		36,000	36,000	36,000	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	4,000	»	»	
4,000	36,000	40,000	40,000	40,000	»	»	
45,920	»	45,920	45,920	45,920	»	»	
7,280	»	7,280	7,280	7,280	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	12,000	»	»	
15,700	»	15,700	15,700	15,700	»	»	
4,050	»	4,050	4,050	4,050	»	»	
113,350	»	113,350	113,350	113,350	»	»	
7,950	»	7,950	7,950	7,950	»	»	
92,050	»	92,050	92,050	92,050	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	5,000	»	»	
270,300	»	270,300	270,300	270,300	»	»	

b) Les mots : *sans pour le service au delà du cap Horn*, qui figuraient dans le libellé des Budgets précédents, sont devenus inutiles par suite de la suppression d'une navigation subsistante vers le Chili.

DEVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des clés	LITTÉRA- LES DES DEVELOP- PEMENTS	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE VIII			
MARINI			
<i>Pilotage — Personnel</i>			
		ANVIERS	
	a	1 inspecteur commissaire permanent de la navigation	fr 6,000 »
	b	1 chef des pilotes à terre	2,400 »
	c	1 pilote de 1 ^{re} classe, sous-chef	1,200 »
	d	1 greffier receveur	2,800 »
	e	1 commis	1,500 »
	f	1 aide commis	900 »
	g	1 concierge	840 »
	h	1 patron pilote	960 »
	i	2 matelots à 840 francs	1,680 »
	j	1 mousse	500 »
	k	1 chef canotier	1,200 »
	l	2 pilotes de 1 ^{re} classe à 960 francs	1,920 »
	m	8 — 2 ^e — à 840 —	6,720 »
	n	26 — 5 ^e — à 720 — 17 à 600 —	fr 6,480 » { 10,200 » } 16,680 »
	o	7 élèves-pilotes à 540 —	3,780 »
	p	4 rameurs à 840 —	3,360 »
5,	SENNEGAT ET WILLEBROECK		
	q	1 agent à Sennegat	150 »
	r	1 — à Willebroeck	150 »
	TERNLUZEN		
	s	4 pilotes à 720 francs	2,880 »
	t	1 agent à 600 —	600 »
	FLESSINGUE ET LA MANCHE		
	u	1 sous-inspecteur	3,200 »
	v	1 chef des pilotes à terre	2,400 »
	w	1 commis	1,800 »
	x	9 patrons à 960 francs	8,640 »
	y	20 pilotes de 1 ^{re} classe à 720 —	14,400 »
	z	36 — 2 ^e — à 600 —	21,600 »
	aa.	3 chefs canotiers à 960 —	2,880 »
	bb	18 élèves à 480 —	8,640 »
	cc	18 matelots à 480 —	8,640 »
	dd.	10 canotiers à 840 —	8,400 »
		À RETOURNER	fr 156,620 ,

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII. (SUITE.)		
OSTENDE.		
		REPORT. fr. 156,620 »
	ee.	1 inspecteur 2,500 »
	ff.	1 sous-chef des pilotes 1,200 »
	gg.	1 commis 1,260 »
	hh.	1 concierge 510 »
	ii.	1 signalleur 840 »
	jj.	2 patrons pilotes à 1,020 francs 2,040 »
	kk.	12 pilotes à 720 — 8,640 »
55 (suite.)	ll.	4 élèves-pilotes à 480 — 1,920 »
	mm.	4 matelots à 480 — 1,920 »
<i>Personnel des phares et fanaux.</i>		
	nn.	Sur la côte de Flandre 5,000 »
<i>Personnel du feu flottant.</i>		
	oo.	Traitements 6,000 »
		Fr. 168,450 »
<i>Remises à payer aux pilotes. (CRÉDIT NON LIMITATIF.)</i>		
<i>Station d'Anvers.</i>		
	"	45 % à la remonte en amont d'Anvers 1,900 »
	"	66 % à la descente 2,870 »
	"	50 % à la descente en aval d'Anvers 38,000 »
	"	20 % à la remonte 27,000 »
<i>Station de Terneuzen.</i>		
36	"	92 % à la descente 2,600 »
<i>Station de Flessingue.</i>		
	"	45 % à la sortie et à l'entrée 73,500 »
	"	Remises aux élèves-pilotes et matelots 8,080 »
À REPORTER. fr. 153,950 »		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DÉMINUTION.	
	168,450	»	168,450	168,450	»	»	
	168,450	»	168,450	168,450	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (suite).	
		<i>Station d'Ostende.</i>	
			REPORT. fr. 155,950 »
	"	55 % à l'entrée	10,300 »
	"	25 % à la sortie	8,000 »
			<i>Remises diverses.</i>
	"	2 % à payer à la caisse de pensions du pilotage	44,560 »
	"	3 % de la recette d'Ostende pour le traitement du receveur du pilotage	2,000 »
36	(suite)	" 3 % de la recette à Gand	400 »
	"	1 1/2 % de la recette à Anvers, pour le traitement du receveur du droit de fanal.	800 »
	"	% de la recette à Ostende.	500 »
	"	Payement à l'administration du pilotage néerlandais, en vertu de l'art. 50, § 2, du règlement pour l'exécution de l'art. 9 du traité du 19 avril 1839, et du chapitre II, section première, du traité du 5 novembre 1842, relativement au pilotage et à la surveillance commune	12,000 »
	"	Restitution de droits indûment perçus	1,500 »
			Fr. 200,610 »
		<i>Passage d'eau. — (Personnel). (a)</i>	
	"	2 capitaines à 1,500 francs.	3,000 »
	"	2 machinistes, dont un à 2,400 et un à 2,000 francs	4,400 »
	"	1 chauffeur	1,200 »
57		" 2 timoniers à 900 francs	1,800 »
	"	2 nettoyeurs d'embarcadères	1,100 »
	"	1 — — —	150 »
	"	Dépenses imprévues.	200 »
			Fr. 11,850 »
		<i>Police maritime. — (Personnel).</i>	
		<i>ANVERS.</i>	
	"	1 commissaire maritime de 2 ^e classe	4,000 »
	"	1 — — — de 3 ^e —	2,000 »
	"	1 — — — de 4 ^e —	1,500 »
	"	1 commis	1,200 »
	"	3 agents à 720 francs	2,160 »
58		1 inspecteur des émigrants	400 »
			A REPORTER. fr. 11,260 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
	CHARGES ordinaires et per manentes	CHARGES extra ordinaires et temporaires	TOTAL		ALIMENTATION	REMISENCE	
	168,450	»	168,450	168,450	»	»	<p>a) Lors de la discussion du Budget du Département des Affaires Étrangères pour 1851, le Gouvernement s'est engagé à examiner les questions qui se rapportent au passage d'eau d'Anvers ainsi qu'à la navigation de l'Escarpe et de la Durme, se réservant de présenter la demande d'un crédit supplémentaire pour un troisième bateau à vapeur, dans le cas où une pareille nécessité seraient reconnue nécessaire.</p> <p>Un appel a été fait au public, et l'effet de trouver des concessionnaires, soit pour le passage de la Tete-de-Tlandre, soit pour la navigation d'Anvers à Hamme, soit pour les deux services réunis.</p> <p>Quelques personnes ont pris connaissance du caractère des charges telles que pour la concession entre Anvers et Hamme, mais aucune n'a fait de propositions formelles.</p> <p>Dans cet état des choses il ne résulte pas qu'il puisse s'attendre à voir l'industrie publique s'occuper de cette construction. Dans l'entre-temps le Gouvernement n'a rien négligé pour introduire les modifications que permettrait le matériel existant. Le service du bateau de l'Amme n'a pas été interrompu pendant la belle saison de 1853, on a même étendu son action, et les revenus de l'Escarpe n'ont eu qu'à s'en louer.</p> <p>Ces réparations inutiles vont être effectuées pendant que la navigation est fermée, il y a donc lieu d'espérer que les inconvenients signalés précédemment ne se reproduiront pas pendant l'été de 1854.</p> <p>Le Gouvernement tout en reconnaissant que l'adjonction d'un troisième bateau serait utile n'a pas cru devoir proposer encore l'allotissement d'un crédit pour couvrir cette dépense il va être traité par les cours de révisions suivantes.</p> <p>1. La nécessité de s'abstenir de toute dépense qui ne serait pas urgente et indispensable.</p> <p>2. L'obligation dans laquelle il s'est trouvé de demander un crédit spécial pour le pilotage.</p> <p>3. L'augmentation du prix des matériaux qui ne permettrait plus actuellement de se procurer un bateau convenable, moyennant le prix de 50,000 francs.</p> <p>4. L'état actuel des bateaux, dont l'entretien a pu se faire pendant la gelée, sans interrompre le service public.</p>
	200,610	»	200,610	200,610	»	»	
	11,850	»	11,850	11,830	»	»	
	380,910	»	380,910	380,910	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
OSTENDE.			
		REPORT. fr.	11,260 »
	»	1 commissaire maritime de 2 ^e classe	4,000 »
	»	1 — — — de 4 ^e —	1,500 »
	»	1 commis	1,200 »
	»	2 agents à 720 francs	1,440 »
BLANKENBERGHE.			
	»	1 commissaire maritime de 5 ^e classe	500 »
NIEUPORT.			
	»	1 commissaire maritime de 4 ^e classe	1,500 »
BRUGES.			
38 {	(suite.)	» 1 commissaire maritime de 5 ^e classe	500 »
BRUXELLES.			
	»	1 commissaire maritime de 5 ^e classe	500 »
LOUVAIN.			
	»	1 commissaire maritime de 5 ^e classe	500 »
GAND.			
	»	1 commissaire maritime de 5 ^e classe	2,000 »
TERMONDE.			
	»	1 commissaire maritime de 5 ^e classe	500 »
		Fr. 25,400 »	
39	»	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants	2,800 »
	»	1 1/2 p. % à payer au receveur de la police maritime, à Anvers.	400 »
	»	3 p. % — — — à Ostende	250 »
	»	3 p. % — — — à Gand	100 »
	»	Aux canotiers et aux agents de la police maritime d'Anvers, pour transport et emmagasinage des poudres.	450 »
		<i>(Crédit non limitatif). Fr. 4,000 »</i>	
		A REPORTER. fr.	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

CHARGES ordinaires et permanentes.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.		CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
580,910	"	580,910	580,910	"	"	
25,400	"	25,400	25,400	"	"	
4,000	"	4,000	4,000	"	"	
410,310	"	410,310	410,310	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
CHAPITRE VIII (SUITE).			
<i>Sauvetage.</i>			
OSTENDE.			
	»	1 directeur	fr. 1,000 »
	»	1 sous-directeur	400 »
ADINKERKE.			
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron	250 »
	»	2 contre-maîtres à 200 francs	400 »
	»	7 rameurs à 150 francs	1,050 »
NIEUPORT.			
40	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron	250 »
	»	1 contre-maître	200 »
	»	8 rameurs à 150 francs	1,200 »
BLANKENBERGHE.			
	»	1 sous-directeur	400 »
	»	1 patron	250 »
	»	1 contre-maître	200 »
	»	11 rameurs à 150 francs	1,650 »
KNOCKE.			
	»	1 sous-directeur	500 »
	»	1 patron	400 »
	»	2 contre-maîtres à 500 francs	600 »
	»	7 rameurs, dont 4 à 250 francs et 3 à 150	1,450 »
	»	Vacations pour exercice et secours aux navires en détresse	3,500 »
			Fr. 14,300 »
A REPORTER. fr.			

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
410,310	»	410,310	410,310	»	»	
14,300	»	14,300	14,300	»	»	
424,610	»	424,610	424,610	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.											
		REPORT. fr.											
		CHAPITRE VIII (SUITE).											
		<i>Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.</i>											
		TRAITEMENTS DES COURRIERS ET AGENTS.											
41		» 1 agent à Ostende									2,000	»	
		» 1 chef-courrier									2,000	»	
		» 2 courriers, à 1,400 francs									2,800	»	
		» 1 commis									400	»	
		» Transports des lettres, selon contrat									2,800	»	
		» 1 agent à Bruxelles									3,750	»	
		» Agence à Douvres									600	»	
											Fr. 14,350	»	
		<i>Bâtiments de l'Etat. — (Personnel).</i>											
42		GRADES.				Brick <i>Duc de Brabant.</i>	Goliote <i>Louise-Marie.</i>	Mâles-postes.	Autres services.	Disponibilité.	Non-activité.	MONTANT DE LA SOLDE.	TOTAL.
		4	Capitaines lieutenants de vaisseau	1	1	1			1	»	{ Activité . . . 7,600 » Disponibilité . 5,066 67 }	27,806 67	
		4	Lieutenants de vaisseau de 1 ^e classe	1	*	2	*	*	*	1	{ Activité . . . 5,040 » Non-activité . 1,650 » }	16,770 »	
		5	— — de 2 ^e —	1	1	1	*	*	*	*	5,600 »	10,800 »	
		8	Eoseignes de vaisseau	2	2	5	*	*	*	1	{ Activité . . . 2,520 » Non-activité . 950 » }	18,590 »	
		2	Aspirants de 1 ^e classe	1	1	*	*	*	*	*	1,260 »	2,520 *	
		3	Aspirants de 2 ^e classe, à admettre éventuellement à l'École militaire	*	*	*	5	*	*	*	445 »	2,835 *	
		2	Ingénieurs de 1 ^e classe	*	*	1	1	*	*	*	5,040 »	10,080 »	
		1	Chirurgien-major de 1 ^e classe	1	*	*	*	*	*	*	5,040 »	5,040 *	
		5	— aides-majors	*	1	*	2	*	*	*	{ 2,520 » 2,100 » }	7,140 *	
		2	— sous-aides	1	*	*	*	1	*	{ 1,400 » 2,100 » }	5,500 *		
											Δ REPORTER. fr. 105,141 67		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

	CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
	CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
	424,610	"	424,610	424,610	"	"	
	14,350	"	14,350	14,350	"	"	
	458,960	"	458,960	438,960	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
----------------------------	--	---------------------------------------

REPORT. fe.

CHAPITRE VIII (SUITE).

GRADE.	Brick Duc de Brabant. Gouletto Louise-Marie. Malle-postes.	Autres services.	Disponibilité.	Non-activité.	MONTANT DE LA SOLDE.		TOTAL..
					REPORT.	fr. 105,141.67	
2 Sous-commissaires de 1 ^{re} classe	*	*	*	1	1	Activité 3,000 "	5,000 "
2 — de 2 ^e — — —	1	1	*	*	*	Disponibilité 2,000 *	5,000 *
2 Écrivains	1	*	1	*	*	— 2,520 *	5,040 *
1 Cambusier	1	*	*	*	*	945 *	1,890 *
1 Aide-cambusier	*	1	*	*	*	516 *	516 *
2 Infirmiers	1	1	*	*	*	384 *	768 *
1 Second maître de manœuvres	1	*	*	*	*	900 *	900 *
5 Contre-maîtres de 1 ^{re} classe de manœuvres.	1	1	3	*	*	790 *	5,600 *
3 — de 2 ^e — — —	1	1	*	1	*	648 *	1,944 *
2 — de 3 ^e — — —	2	*	*	*	*	600 *	1,200 *
4 Quartiers-maîtres de manœuvres	2	2	*	*	*	540 *	2,160 *
1 Contre-maître de canonnage de 2 ^e classe.	1	*	*	*	*	648 *	648 *
2 Quartiers-maîtres — — —	1	1	*	*	*	540 *	1,080 *
1 Second maître charpentier	*	*	*	1	*	900 *	900 *
1 Contre-maître charpentier de 1 ^{re} classe	1	*	*	*	*	720 *	720 *
1 — — — de 2 ^e — — —	*	1	*	*	*	648 *	648 *
5 — — — de 3 ^e — — —	*	*	3	*	*	600 *	1,800 *
1 Quartier-maître charpentier	1	*	*	*	*	540 *	540 *
2 Contre-maîtres voiliers de 3 ^e classe	1	1	*	*	*	600 *	1,200 *
1 — forgeron — — —	1	*	*	*	*	600 *	600 *
5 Maîtres d'hôtel de commandant	1	1	5	*	*	{ 4 à 516 * 1 à 384 *	2,832 *
1 — des officiers	1	*	*	*	*	1 à 584 *	
5 Coqs	2	1	*	*	*	516 *	1,548 *
2 Aides-coqs	1	1	*	*	*	384 *	768 *

A REPORTER. Fr. 141,827 67

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinairest temporaires	TOTAL.		AGGRAVATION	DIMINUTION	
438,960	"	438,960	438,960	"	"	
438,960	"	438,960	438,960	"	"	3

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.								REPORT. fr.
		Briuk Duc de Brabant.	Gouëtelle Louise-Marie.	Malles-postes.	Autres services.	Disponibilité.	Non-activité.	MONTANT DE LA SOLDE.	TOTAL.	
CHAPITRE VIII (SUITE).										
										REPORT. fr. 141,827 07
1	Tailleur.	1	*	*	*	*	*	516 *	516 *	
1	Cordonnier.	1	*	*	*	*	*	516 *	516 *	
1	Barbier	1	*	*	*	*	*	584 *	584 *	
2	Clairons de 2 ^e classe	2	*	*	*	*	*	584 *	708 *	
1	— 5 ^e —	*	1	*	*	*	*	556 *	556 *	
2	Tambours	1	1	*	*	*	*	636 *	672 *	
1	Fifre	1	*	*	*	*	*	584 *	584 *	
44	Matelots de 1 ^{re} classe.	12	8	18	6	*	*	516 *	22,704 *	
51	— de 2 ^e —	18	10	*	5	*	*	584 *	11,904 *	
60	— de 5 ^e —	25	15	3	17	*	*	556 *	20,160 *	
42 (suite.)	17 Mousses	8	6	*	5	*	*	156 *	2,052 *	
	3 Machinistes.	*	*	3	*	*	*	2,400 *	7,200 *	
3	Premiers chauffeurs	*	*	3	*	*	*	1,400 *	4,200 *	
15	Chasseurs	*	*	13	*	*	*	516 *	6,708 *	
"	Chaudronniers et personnel supplémentaire, à la journée.	*	*	*	*	*	*		7,700 *	
"	Indemnité de mer aux commandants	1	*	*	*	*	*	1,200 *	1,200 *	
"		*	1	*	*	*	*	1,200 *	1,200 *	
"		*	*	5	*	*	*	{ 1 à 1,500 * } { 2 à 900 * }	3,300 *	
"	— -- aux enseignes	*	*	5	*	*	*	500 *	1,500 *	
										Fr. 235,831 07
										A REPORTER. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
458,960	»	458,960	»	458,960	»	
				"	"	
235,831 67	»	235,831 67	235,831 67	"	"	
674,791 67	»	674,791 67	674,791 67	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles.	LITTÉRA du dévelop- pement.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT.	fr.
CHAPITRE VIII. (SUITE).				
43	"	VIVRES		
"	"	Premier terme des pensions à accorder		
44	"	SECOURS aux marins blessés , à leurs veuves, etc., et médicaments.		
45	"	DOTATION à la caisse de prévoyance.		
MAGASIN.				
46	"	Traitemen t des gardiens du matériel et des habillements		
MATÉRIEL.				
47	a.	<i>Pilotage.</i>		
	"	Entretien de 14 bateaux-pilotes	54,000	"
	"	— des bouées.	4,500	"
	"	Achat de nouvelles bouées	4,500	"
	"	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal.	2,000	"
	"	Feu et lumière dans les bureaux , les corps de garde et les bateaux	6,000	"
	"	Fournitures de bureau	3,000	"
	"	Frais de voyage des inspecteurs, commissaires, pilotes et élèves-pilotes.	5,000	"
	"	Loyer d'une maison à Flessingue.	1,500	"
	"	Nourriture des pilotes en service extraordinaire dans l'Escaut.	3,000	"
	"	Éclairage des fanaux sur la côte de Flandre	3,500	"
	"	— et entretien du fanal de Wielingen	1,800	"
	"	— — — du navire	1,500	"
	"	Dépenses imprévues	4,000	"
	"	Orins et pierres bleues pour bouées.	2,500	"
	b.	<i>Passage d'eau.</i>		
	"	Houille à bord des bateaux à vapeur de la Tête-de-Flandre et de Tamise	28,800	"
	"	Huiles, étoupes, couleurs, matériel, etc.	4,100	"
	"	Réparation s aux machines et à la coque	4,100	"
A REPORTER.				fr. 127,800 "
A REPORTER. fr.				

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
	CHARGES ordinaires et per- manentées.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
	674,791 67	»	674,791 67	674,791 67	»	»	
	88,600	»	88,600	»	88,600	»	
	»	»	»	1,500	»	»	(a) Transférés à l'art. 5.
(b) 4,000	»	»	4,000	»	4,000	»	
40,000	»	»	40,000	»	40,000	»	
2,000	»	»	2,000	»	2,000	»	
	779,391 67	»	779,391 67	780,891 67	»	1,500	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).	
		REPORT. fr.	127,800 >
		MATÉRIEL (suite).	
	c.	<i>Police maritime.</i>	
	»	Loyer des bureaux	2,712 »
	»	Achat de mobilier, de bois et de houille pour les bureaux, éclairage, fournitures de bureau, impressions, etc.	3,788 »
	»	Publications et menus frais pour le départ des émigrants.	200 »
	d.	<i>Sauvetage.</i>	
	»	Matériel et réparations, entretien des embarcations, hangars, dépenses imprévues.	2,200 »
	e.	<i>Malles-postes.</i>	
47 (suite).	»	Houille : 416 traversées à raison de 7 ½ tonneaux par traversée, à 26 francs.	81,420 »
	»	Pour combustible d'un troisième bateau; voyages extraordinaires en dehors du service régulier.	5,000 »
	»	Huile, graisse, etc., 416 traversées	6,540 »
	»	Entretien, achat et réparations de chaudières, frais d'agence, impressions, annonces et masse d'habillement des courriers.	21,890 »
	»	Entretien de trois bateaux, à 5 p. % du capital d'achat, pour l'année entière	46,250 »
	f.	<i>Entretien.</i>	
	»	Matériel et entretien des autres bâtiments.	50,000 »
	g.	<i>Magasin.</i>	
	»	Loyer du magasin, matériel	2,000 »
			Fr. 549,500 »
48	»	Construction d'un bateau-pilote	
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	
		CHAPITRE IX.	
		PRAIS DE PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE.	
49	»	Traitemen t d'un chancelier à la légation de Paris	
		TOTAL DU CHAPITRE IX fr.	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
779,391 67	»	779,391 67	780,891 67	»	1,500 »	
349,500 »	»	349,500 »	349,500 »	»	»	
»	80,000	80,000 »	»	80,000 » (a)	»	
1,128,891 67	80,000	1,208,891 67	1,150,591 67	80,000 »	1,500 »	
AUGMENTATION. . . . fr.				78,500 »		
3,000 »	»	3,000 »	3,000 »	»	»	
3,000 »	»	3,000 »	3,000 »	»	»	

a) Une note sera remise à ce sujet à la section centrale qui sera chargée de l'examen du Budget.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des Chapitres.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Pages.		
		<i>Récapitulation.</i>
I.	8	Administration centrale.
II.	10	Traitements des agents politiques.
III.	<i>ib.</i>	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage des agents du service extérieur
V.	12	Frais à rembourser aux agents du service extérieur.
VI.	<i>ib.</i>	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité et dépenses imprévues
VII.	<i>ib.</i>	Commerce, navigation, pêche.
VIII.	14	Marine
IX.	32	Frais de perception des droits de chancellerie.
		TOTAL. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
179,591 »	»	179,591 »	178,091 »	1,500 »	»	
454,000 »	12,000 »	466,000 »	466,000 »	»	»	
82,600 »	»	82,600 »	82,600 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
4,000 »	36,000 »	40,000 »	40,000 »	»	»	
270,300 »	»	270,500 »	270,500 »	»	»	
1,428,891 67	80,000 »	1,208,891 67	1,130,391 67	78,500 »	»	
5,000 »	»	3,000 »	5,000 »	»	»	
2,272,882 67	128,000 »	2,400,882 67	2,320,882 67	80,000 »	»	
AUGMENTATION. fr.						80,000 »

ANNEXE.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension, du 1^{er} janvier 1853 au 31 décembre suivant, et des extinctions constatées pendant la même époque, publiée en exécution de l'art. 4 de la loi du 17 février 1849.

1^o. — PENSIONS CONFÉRÉES.

Nº d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION APPELLE.	DATE DE L'INSCRIPTION du grand-livre.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
					1 ^o	2 ^o
8	Van Zuylen Van Nyvereit, F.	Secrétaire de légation.	858	31 mai 1853.	10 mars 1853.	
9	De Merex, Victor	Chef de bureau. . . .	564	31 mai 1853.	1 ^{er} juin 1853.	
44	Maertens, J.-Jos. . . .	Pilote de 1 ^{re} classe . .	585	10 juin 1853.	1 ^{er} janvier 1853.	
45	Speekens, J.-Louis	Idem.	502	Idem	Idem.	
19	D'Hoffschmidt, Constant .	Ministre des Affaires Etrangères.	5,516	27 juin 1853.	1 ^{er} novemb. 1852.	
46	De Schepper, J.-F. . . .	Pilote de 1 ^{re} classe . .	437	11 juillet 1853 .	1 ^{er} janvier 1853.	
47	Wauters, J.-B. . . .	Marin réformé. . . .	250	Idem	1 ^{er} mars 1853.	
48	De Moor, Pierre. . . .	Matelot du pilotage . .	556		1 ^{er} juillet 1853.	
49	Lauwers-Ocket, J.-B. . .	Commissaire maritime de 2 ^e classe.	1,082		1 ^{er} avril 1853.	
50	Poenjaert, André	Pilote	687		1 ^{er} octobre 1853.	
51	Vandersweep, Emmanuel .	Inspecteur du pilotage.	1,922	En liquidation à la Cour des Comptes.	1 ^{er} juin 1853.	
52	Oelsen, Frédéric. . . .	Matelot du pilotage . .	263		1 ^{er} octobre 1853.	
55	Poorteman, Jacques . . .	Idem.	575		Idem.	
			12,957			

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

2^e. — PENSIONS ÉTEINTES.

No d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ESSENTE.	DATE DE L'INSCRIPTION au grand-livre.	DATE de l'EXTINCTION.	Observations.
42	Proost, J.	Matelot du pilotage .	325 ▶	5 mai 1852. .	31 mars 1855.	
11	Caitreels, J.-G.	Pilote	470 ▶	30 mai 1845. .	30 juin 1853.	
9	De Mercx	Chef de bureau. .	564 ▶	31 mai 1853. .	31 juillet 1855.	
46	De Schepper, J.-E.	Pilote de 1 ^e classe .	637 ▶	11 juillet 1855 .	30 septemb. 1855.	
			1,796 ▶			

Lors de la présentation du Budget de 1854, le Département des Affaires Étrangères comptait trente-trois pensions, s'élevant à fr. 48,107 ▶

Depuis cette époque, treize pensions ont été conférées; elles s'élevant à 12,057 ▶ | 61,014 ▶

Quatre pensions se sont éteintes, par suite de décès; elles s'élevant à fr. 1,796 ▶

Reste à servir quarante-deux pensions, s'élevant à fr. 59,248 ▶